

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL D'AMANCY DU 27 OCTOBRE 2025**

La réunion du Conseil municipal s'est tenue à la mairie à 19h00

Etaient présents : MM. DOLDO Dominique, BRAND Eric, CIANCIA Joséphine, VIANDAZ Christophe, AUBOURG Mélanie, BONICKI Jean-René, MATTIO Patrick, KRAEUTLER Janine, CONSTANS Juanita, IERVASI Catherine, COURTOIS Cédric, ROCH Valérie, LETT Philippe, PAUZE Sonia, VIGUIER Elodie et BOLCHOFF Marine

Etaient excusés avec pouvoirs : RAMUS Nelly qui donne pouvoir à PAUZE Sonia, BOUCHET François-Xavier qui donne pouvoir à VIANDAZ Christophe, NICOLLIN Stéphane qui donne pouvoir à BRAND Eric

Etaient excusés : BERTHET Bernadette, BOUVARD Gilles

Secrétaire de séance : CIANCIA Joséphine

* * *

Les délibérations inscrites à l'ordre du jour étaient les suivantes :

1°) Communications et informations diverses

2°) Convention de partenariat avec la Croix Rouge pour les missions de soutien aux populations sinistrées et d'encadrement de bénévoles spontanés

3°) Personnel communal – Mise à jour du tableau budgétaire des effectifs

4°) Affaires diverses

Les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Approbation d'une convention de partenariat avec la Croix Rouge pour les missions de soutien aux populations sinistrées et d'encadrement de bénévoles spontanés. Monsieur le Maire expose que cette convention, proposée par la Croix Rouge à l'ensemble des communes du pays rochois, permettra à la commune de bénéficier de moyens humains et en matériel en cas de mise en œuvre du Plan communal ou intercommunal de Sauvegarde : véhicules d'intervention, équipements permettant d'armer un centre d'accueil, personnel d'encadrement pour des bénévoles... Cette convention n'induit aucun coût fixe. Les prestations seront uniquement facturées en cas de mise à disposition de moyens humains ou matériels.

Modification de la durée de temps de travail d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet dans le cadre de la montée en puissance du service Animation Jeunesse et Sports et **mise à jour** du tableau budgétaire des effectifs. Monsieur le Maire indique que le SAJS intervient désormais dans l'école pendant le temps scolaire pour encadrer le savoir rouler à vélo par exemple.

Les points suivants sont ensuite abordés par Monsieur le Maire :

- La date des prochains Conseils municipaux qui auront lieu le 17 novembre et le 15 décembre 2025
- Le Téléthon qui aura lieu le vendredi 28 novembre à la salle polyvalente
- La mise en place d'une zone de rencontre avec une vitesse limitée à 20km/h dans le cadre de la requalification des espaces publics du chef-lieu. Une intervention est prévue à l'école élémentaire afin d'expliquer aux enfants le fonctionnement de cette zone dans laquelle les piétons seront prioritaires sur les véhicules.
- La pose de panneaux d'affichage d'expression libre au Pont de Foron, près de ateliers communaux et à la Vernaz. Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une obligation légale.

Eric BRAND fait le point sur les travaux d'aménagement des ateliers municipaux. Des photos du chantier sont projetées.

Christophe VIANDAZ évoque les travaux de réfection des allées du cimetière, qui seront terminés après la Toussaint afin de ne pas perturber les familles qui se recueillent. La mise en œuvre des enrobés a été décalée en raison des mauvaises conditions météorologiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h20

Fait à AMANCY le 28 octobre 2025

Le Maire,

Dominique DOLDO

La secrétaire,

Joséphine CIANCIA



Publié sur le site internet de la commune après approbation par le CM du 17 novembre 2025